Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA **Band:** 2 (2004)

Heft: 8: Protection des données

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

OSER!

ments à ce développement.





Jages

SOMMAIRE

Editorial - Sommaire

3

LE DOSSIER

PROTECTION DES DONNÉES

Accès aux documents officiels Implications pour les communes

Expériences et implications pour les communes

Expérience pratique d'une commune: Courtedoux Entretien avec Jean-Pierre Faivre

Les communes jurassiennes Par Jean Moritz

Par Jean Moritz

Loi sur l'information et l'accès aux documents officiels Entretien avec Pierre-Alain Berret

Dans le canton de Berne
Par Roland Schaller

12

Quelques spécificités du canton de Berne

Entretien avec Markus Siegenthaler

14

17

18

20

21

24

27

30

8

10

Le coup de cœur:

Les aîné-e-s et les nouvelles technologies

Par Marc Jeannerat

Favoriser l'utilisation des TIC dans l'Arc jurassien

Par Céline Frutiger

Reflets de l'assemblée générale de l'ADIJ du 7 octobre 2004

Convenir d'une formation continue ou l'importance de l'argumentation Par Jacques Kottelat

Centres commerciaux: le cauchemar des aménagistes du territoire

Nouvelles périphéries: l'innovation et la résistance peuvent-elles y jouer un rôle?

Par Michel Bassand

Par Daniel Rieder

La conjoncture dans nos régions

Par Jean-Paul Bovée

par Michel Antoine

Président de l'ADIJ

Deuxième année. Paraît 4 fois/an.

Abonnement annuel: CHF 50.-

Prix du numéro: CHF 14.-

Annonces publicitaires: Secrétariat de l'ADIJ Moutier

No ISSN: 1660-9050

Photos couverture: © Atelier Rue du Nord, Delémont

Président: Michel Antoine, Delémont Secrétaire général et rédacteur responsable: Jean-Paul Bovée, Moutier Administration de l'ADJI et rédaction de «Défis»: rue Centrale 47, CP 57, CH-2740 Moutier, T. 032 493 41 51, F. 032 493 41 39, adji@vtx.ch Concept et réalisation graphique: Atelier Rue du Nord - Ivan Brahier, Delémont Imprimere du Démocrate, Delémont

Association de développement et d'initiative dans l'Arc jurassien

Le développement est avant tout un progrès en extension ou en qualité: ce sont les objectifs que notre association a fixés à sa revue «Défis». Cette publication doit étendre sa diffusion vers le Canton de Neuchâtel puis vers la Franche-Comté voisine et, bien sûr, continuer par la qualité de son contenu à satisfaire au mieux vos attentes: les échos que vous nous en faites parvenir sont autant d'encourage-

L'initiative est une action conduite par une personne qui est la première à proposer, à organiser, à entreprendre. L'initiative est souvent prise pour relever un défi, pour surmonter un obstacle extérieur ou intérieur, en somme elle est un engagement pour gagner, pour se prouver quelque chose. L'initiative c'est entreprendre, tenter avec assurance ou encore avec audace.

C'est aussi prendre des risques, car toute initiative comporte sa part d'incertitude. Oser demande du courage, de la hardiesse, une dose de témérité. Oser oblige à regarder devant, à se fixer des objectifs, des buts à atteindre, à se projeter dans l'avenir en s'appuyant sur les acquis et l'expérience du passé, à penser à demain, aux mois à venir, aux échéances...

En cette fin d'année, les obstacles ne manquent pas, qui correspondent à autant de défis, et je formule les voeux que beaucoup d'entre vous oseront les relever, feront preuve d'audace et de ténacité, deux qualités tellement présentes dans l'Arc jurassien.